# TROPHÉES DE LA SOLIDARITÉ









**Partenaire officiel** 



## Vous êtes une association non professionnelle?

**Votre vocation première** n'est pas la solidarité?

Mais vous avez mené entre le 1er mai 2024 et le 30 avril 2025 une action bénévole en faveur de publics en difficulté : jeunes en insertion, familles, personnes âgées ou en situation de handicap, isolées ou en situation précaire ?

# Vous êtes chef.fe d'établissement scolaire ? ou élu-e d'une collectivité locale?

Vous souhaitez mettre en lumière une initiative solidaire d'élèves ou de citoyens en 2025 ?



dans l'une des catégories suivantes :

### Trophée Solidarité internationale

pour les actions solidaires à vocation internationale

### Trophée Solidarité alimentaire

pour les actions de collecte, don, lutte contre le gaspillage alimentaires

### Trophée Environnement/ développement durable et solidarité

pour les initiatives environnementales favorisant une amélioration de cadre de vie

### Trophée Inclusion numérique

pour les initiatives visant à développer les usages numériques auprès de publics précaires



à l'association lauréate dans chacune des 4 catégories lors de la soirée de remise des Trophées fin juin 2025.



> Parrainez leur candidature aux Trophées de la Solidarité 2025 avant le 31 mai 2025 dans la catégorie :

### Trophée Aveyron solidaire

> L'élève ou citoyen lauréat choisira l'association caritative qui bénéficiera de **500€** 





> Consultez le règlement de participation sur aveyron.fr, remplissez et déposez votre dossier de candidature ci-joint.





# Le Département soutient VOS INITIATIVES SOLIDAIRES AVEYRONNAISES en partenariat avec EDF







Partenaire officiel

